

Nom et Prénom du / des enfant (s) :	Date de naissance :
Nom et Prénom du responsable légal	Numéro de téléphone en cas d'urgence

Inscription obligatoire pour la bonne gestion de l'accueil à retourner au plus tard

Le lundi 20 Juillet

Pôle enfance jeunesse ou par mail à pole.enfance@bubry.fr

	Lundi 24 Août	Présence	Mardi 25 Août	Présence	Mercredi 26 Août	Présence
Matin	Fresque à la craie 3/6 ans Fresque arc en ciel 3/11 ans	<input type="checkbox"/>	Brochettes de fruits et smoothies 3/11 ans	<input type="checkbox"/>	Fabrication de pastel 3/11 ans	<input type="checkbox"/>
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>	Pique-nique fourni	<input type="checkbox"/>
Après-midi	Jeu « Loup couleurs » 3/11 ans	<input type="checkbox"/>	Jeu « Twister » 3/11 ans	<input type="checkbox"/>	Jeux d'eau 3/11 ans	<input type="checkbox"/>
	Judi 28 Août	Présence	Vendredi 29 Août	Présence	Lundi 31 Août	Présence
Matin	Photo Booth 3/11 ans	<input type="checkbox"/>	Journée festive 3/11 ans	<input type="checkbox"/>	Activité « Mon meilleur souvenir d'été » 3/11 ans	<input type="checkbox"/>
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>
Après-midi	Le choix des enfants 3/11 ans	<input type="checkbox"/>	Goûter festif 3/11 ans	<input type="checkbox"/>	Jeux dans le Parc Caudan 3/11 ans	<input type="checkbox"/>

Toute annulation doit être justifiée et prévenue 24h avant l'accueil pour ne pas être facturée

Date :

Signature :

Le Pôle Enfance Jeunesse de Bubry est ouvert de 7h15 à 18h45.

Les activités commencent à 9h30 (merci de ne pas arriver après cette heure, cela perturbe les activités en cours) et se terminent à 17h00.

Les repas et goûters sont fournis.

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des divers aléas rencontrés.

Pour s'inscrire, il faut :

- Un dossier familial dûment rempli (à retirer sur place ou sur le site de la mairie)
- Une fiche d'inscription de la période en cours complétée
- Une photocopie du carnet de santé de l'enfant
- Une attestation du quotient familial CAF 2026
- Des bons CAF ou MSA pour les ayants droits.

Les tarifs sont soumis au quotient familial et sont visibles sur le site web de la mairie : www.bubry.fr

Attention à ne pas regrouper les factures sur un même règlement.

Pour nous contacter :

02.97.27.58.02

06.70.27.23.41

Pole.enfance@bubry.fr

Le local et les activités sont subventionnés par la CAF, la MSA du Morbihan et le Conseil départemental du Morbihan

